

Caractéristiques écologiques du secteur nord de la réserve de biodiversité projetée de la forêt Piché-Lemoine

Il est à noter que cette caractérisation a été réalisée à une échelle éco-paysagère correspondante à la méthode dite du « filtre brute » utilisée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à partir du Cadre écologique de référence qu'il a développé. Cette caractérisation n'identifie pas d'éléments de biodiversité à une échelle très précise.

Le secteur d'étude est tracé en jaune sur la carte 1. Il est constitué de la zone A (12 km²) et de la zone B (21 km²). Les titres miniers sont en hachuré sur la carte. Les terres privées sont en orangé.

Des portions de ce secteur d'étude ne sont pas sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Ces lots hors-CAAF pourraient être des lots municipalisés.

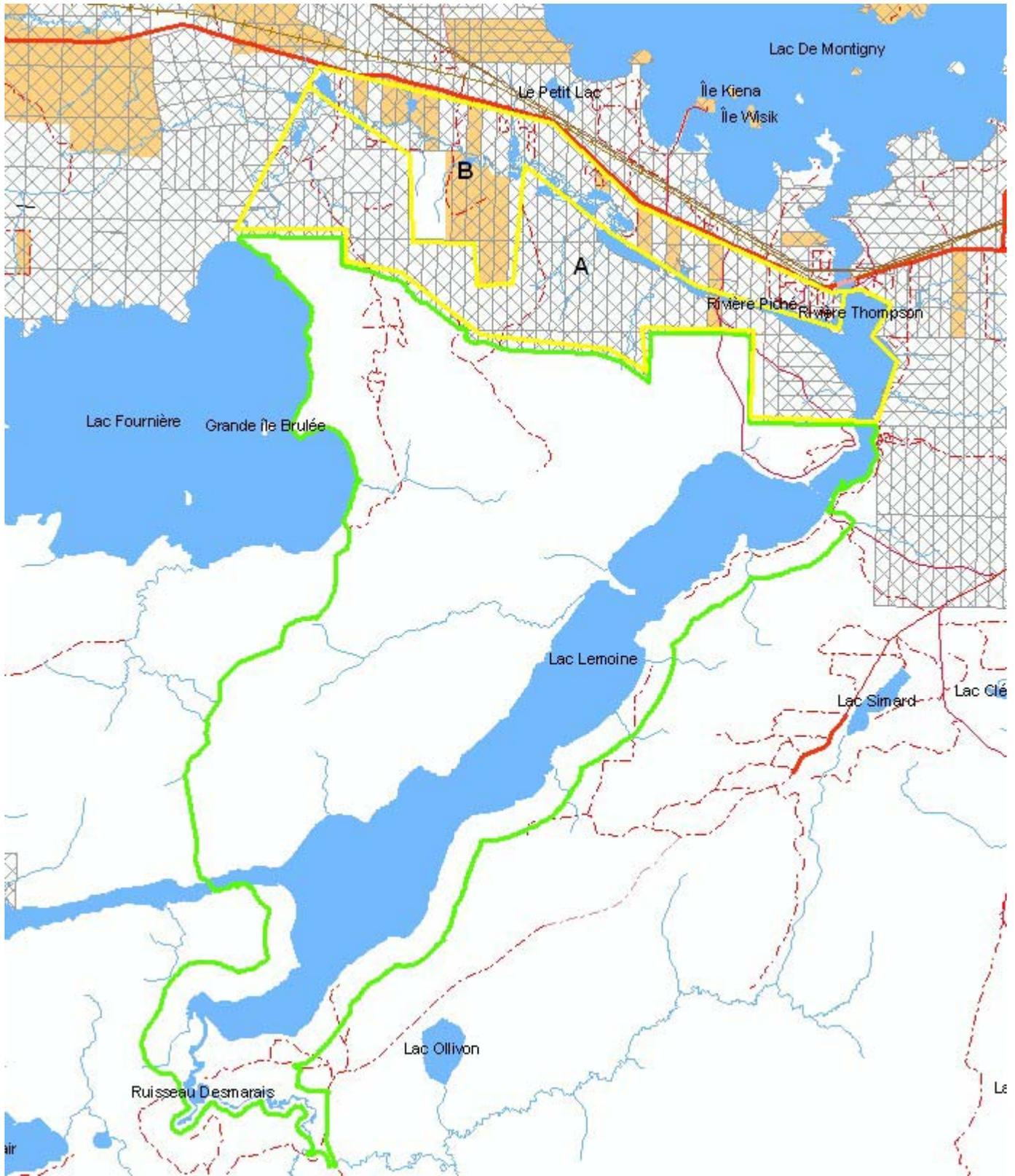
La zone A ainsi que le lit de la rivière Piché dans ce secteur représentent un intérêt écologique indéniable, notamment pour ses caractéristiques fauniques. De plus, la valeur récréative reconnue de la forêt Piché-Lemoine, avec son réseau de sentiers récréatifs et son potentiel de développement, constitue un intérêt social pour la réserve de biodiversité lorsque qu'analysée sous l'angle de l'aménagement du territoire plutôt que sous le seul angle de la conservation de la biodiversité. Par ailleurs, dans une perspective de gestion territoriale, l'hypothèse, bien que non réalisable dans le contexte actuel, d'inclure la totalité de la forêt Piché-Lemoine et la section visible sur la carte de la rivière Piché constituerait un avantage important pour la simplification de la gestion par des limites repérables sur le terrain.

Pour ce qui est des caractéristiques écologiques de ce secteur, les types écologiques présents (voir carte 2) sont similaires à ceux déjà présents dans la réserve de biodiversité projetée et qui sont des types écologiques dits communs à l'ensemble de la province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James. Cependant, l'agrandissement permettrait d'ajouter des écosystèmes établis sur des dépôts glacio-lacustre argilo-limoneux et parfois sableux, dont la représentativité n'a pas encore été atteinte dans le réseau d'aires protégées de cette province naturelle jusqu'à maintenant.

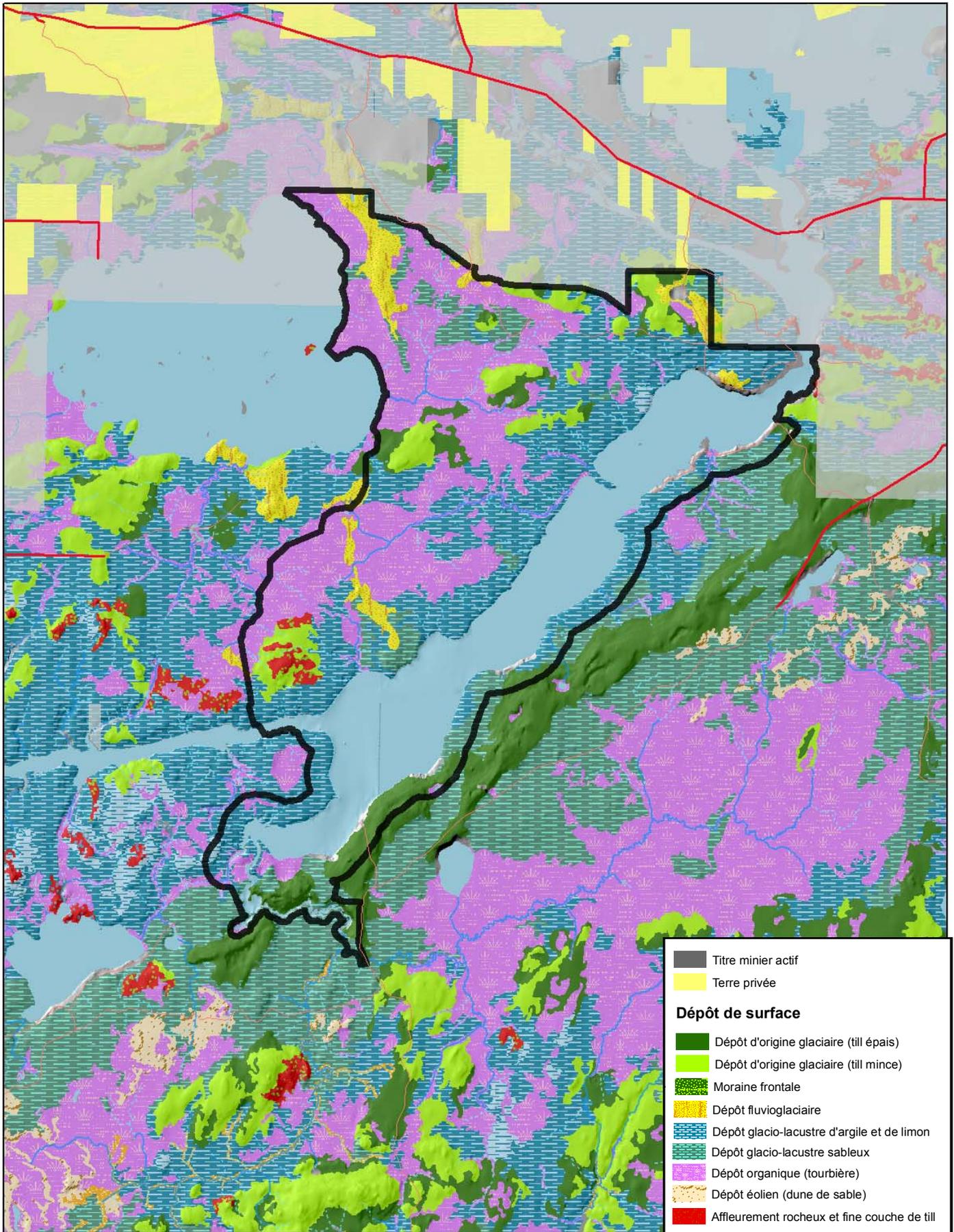
Quant au couvert forestier (carte 3), on y trouve très peu de forêts matures (90 ans et plus). Les peuplements sont principalement jeunes (10 à 30 ans) ou d'âge moyen (50 à 70 ans). Cependant, on trouve, dans la partie est de ce secteur d'étude quelques peuplements de 90 ans et plus dont certains, situés dans la portion du réseau de sentier cyclable, ont plus de 120 ans.

Principalement constituée de peupliers faux-tremble, de bouleau blanc et, dans une plus faible proportion, d'épinettes noires, ce secteur d'étude présente aussi quelques peuplements de pin gris, de bouleau jaune et de sapin baumier (carte 4). Parmi les peuplements matures de ce secteur d'étude, on trouve des peuplements de bouleau blanc, d'épinette noire et de sapin baumier dans la classe d'âge 90 à 120 ans et un peuplement de bouleau jaune de 120 ans et plus.

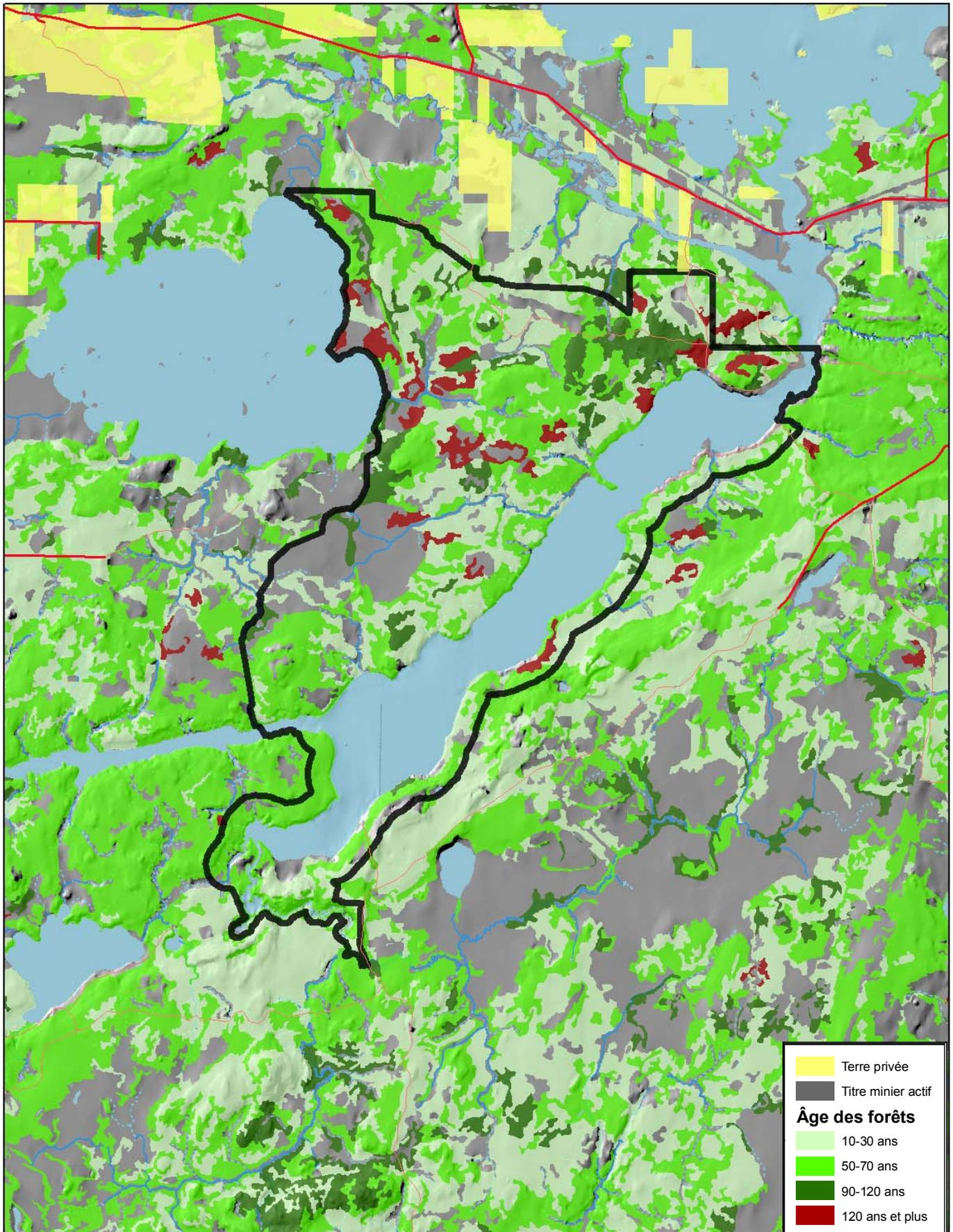
Carte 1: Secteur d'étude



Carte 2 : Dépôt de surface



Carte 3 : Âge des forêts



Carte 4 : Groupe d'essences forestières

